



BILAN

du marché du travail en 2018

RÉGION OCCITANIE

La croissance mondiale connaît un ralentissement et la région Occitanie n'y échappe pas. En France en 2018, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume pour l'année 2018 est estimée à +1,7 %. La dépense de consommation des ménages ralentit nettement et l'investissement décélère lui aussi. Si les prévisions de croissance sont revues à la baisse, ce ralentissement ne serait que conjoncturel ; un rebond est attendu en 2020. La France résisterait mieux grâce à une demande domestique tonique et une hausse du revenu brut disponible des ménages.

Le dynamisme économique de la région et de ses départements se confirme en 2018 avec une croissance de l'activité supérieure à la moyenne nationale, même si elle est moindre qu'en 2017. Le solde du commerce extérieur de la région reste positif, même si également en recul par rapport à 2017.

Les indicateurs du climat des affaires restent bien orientés tant dans l'industrie que les services. L'activité est restée dynamique dans les secteurs du BTP. Les carnets offrant une bonne visibilité, les prévisions sont raisonnablement optimistes pour le 1er trimestre 2019.

Dans ce contexte, l'emploi salarié régional poursuit sa progression dans l'ensemble des secteurs d'activité et place la région en quatrième position du classement des régions les plus dynamiques.

Le taux de chômage poursuit sa baisse alors que le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) stagne. Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégorie B et C) progresse, entraînant la hausse de la demande d'emploi globale (catégories ABC).

Dans l'ensemble, les prévisions régionales 2019 restent bien orientées, avec toutefois des inquiétudes exprimées par les chefs d'entreprise notamment sur les conséquences des mouvements sociaux débutés en fin d'année 2018.

Malgré un ralentissement par rapport à l'année 2017, notre région a donc conservé en 2018 ses qualités d'attractivité et de dynamisme économique, au service du développement de l'emploi dans nos territoires.

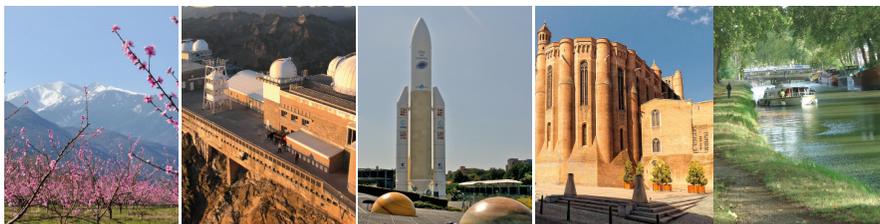
Les services de Pôle emploi et de la Direccte, en charge des études et des statistiques, proposent dans cette publication leur analyse commune de la situation du marché du travail de la région Occitanie. L'année 2018 a vu l'emploi salarié croître à nouveau en Occitanie mais de manière plus réduite encore que les années précédentes. **Notre région se positionne au 4^{ème} rang des régions les plus créatrices d'emploi**, avec une création nette de 18 300 emplois, à comparer avec les 29 800 emplois créés en 2017.

La progression de l'emploi est plus marquée en Occitanie qu'au niveau national (respectivement +0,9 % et +0,6 %). Elle est portée principalement par les départements de la Haute Garonne et de l'Hérault. **Cette progression est très différenciée** selon les départements de notre région (de +2,1 % en Haute Garonne à -1,0 % dans le Lot).

Le secteur tertiaire demeure le principal moteur de l'emploi (+ 12 600 emplois en 2018). La construction enregistre de son côté une hausse de 1,9 % (soit près de 2 200 emplois) et confirme la reprise engagée en 2017. L'industrie poursuit sa croissance en Occitanie et voit ses effectifs progresser de 1,3 % en 2018 (près de 3 000 emplois supplémentaires en 2018). Après une progression sensible en 2017, le nombre d'offres d'emploi collectées reste stable en 2018. Les reprises d'emploi connaissant une hausse de 2,5 % par rapport à 2017 avec 410 800 reprises d'emploi de plus d'un mois comptabilisées en 2018.

La demande d'emploi poursuit sa progression en Occitanie avec une croissance sur un an de 0,7 %, soit 4 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en catégorie ABC, alors qu'au niveau national elle est orientée à la baisse. Fin 2018, la région Occitanie totalise ainsi 589 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi. Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage en Occitanie s'établit à 10,3 % de la population active, soit une baisse de 0,2 point par rapport au même trimestre de 2017. **Il s'agit toutefois du 2^{ème} taux régional le plus élevé de France** derrière les Hauts-de-France (11,0 %). Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 8,5 % et diminue de 0,1 point sur un an.

En 2018, la région Occitanie présente une conjoncture économique favorable mais moins qu'en 2017. Les indicateurs de l'emploi restent bien orientés même si la demande d'emploi continue d'augmenter. Bien que le taux de chômage de la région diminue, il demeure parmi les plus forts de France.



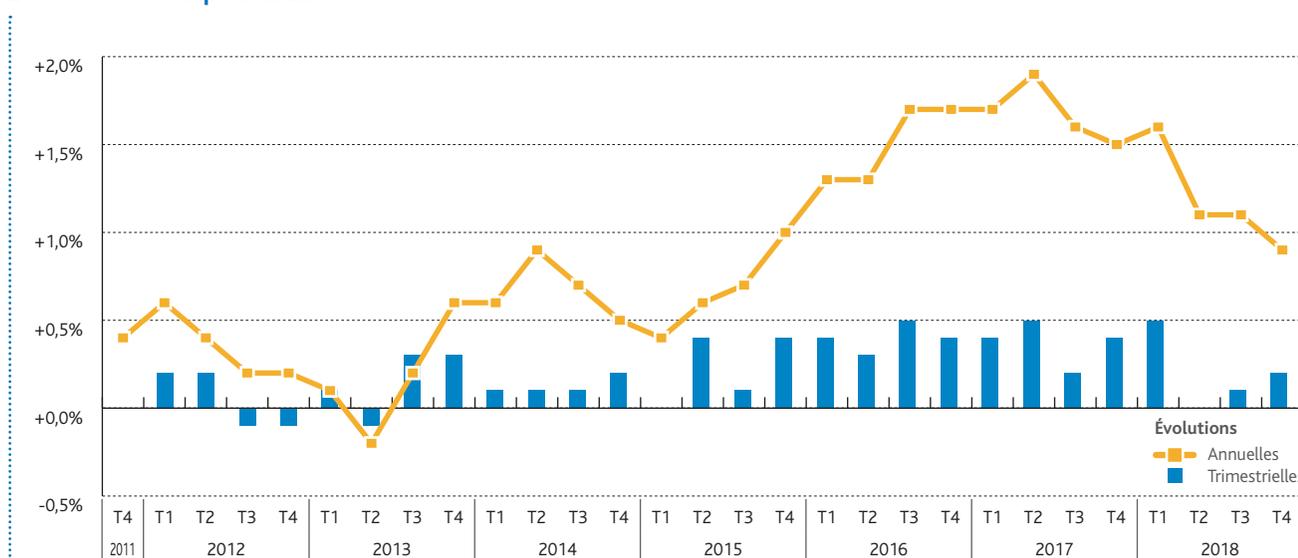
L'EMPLOI CONTINUE DE PROGRESSER EN OCCITANIE

L'emploi salarié régional augmente plus modérément cette année tout comme la demande d'emploi

À fin décembre 2018, la région Occitanie compte 2 011 000 salariés, soit 8,1 % des effectifs nationaux. En 2018, l'emploi salarié poursuit sa croissance mais plus modérément qu'en 2017. Les hausses consécutives du nombre de salariés sur les quatre trimestres ont permis la création nette de près de 18 300 emplois (après +29 800 emplois en 2017), soit une augmenta-

tion de 0,9 % sur un an. Cette progression est plus marquée que celle observée au niveau national (+0,6 %). La région se positionne ainsi au 4^e rang des régions les plus créatrices d'emploi en France.

Évolution de l'emploi salarié



Après une forte décélération au deuxième trimestre, la croissance de l'emploi s'accélère les deux derniers trimestres.

L'emploi salarié par secteur d'activité

	OCCITANIE			FRANCE MÉTROPOLITAINE	
	Nbre de salariés	Part	Évo. annuelles	Part	Évo. annuelles
AGRICULTURE	30 263	2 %	+1,9 %	1 %	+1,8 %
INDUSTRIE	223 076	11 %	+1,3 %	13 %	+0,3 %
CONSTRUCTION	113 865	6 %	+1,9 %	5 %	+1,9 %
TERTIAIRE	1 643 565	82 %	+0,8 %	81 %	+0,5 %
<i>dont intérim</i>	54 316	3%	-2,1%	3%	-3,5%
TOTAL	2 010 770	100 %	+0,9 %	100 %	+0,6 %

Source Insee, estimations d'emploi, données CVS

Le secteur du tertiaire demeure le principal moteur de l'emploi (+12 600 emplois en 2018). La construction enregistre une hausse de 1,9 %, soit 2 200 emplois supplémentaires.

En Occitanie, l'industrie voit ses effectifs progresser de 1,3 % en 2018, contre +0,3 % en France métropolitaine.

Véritable indicateur avancé de l'emploi, l'intérim constitue une variable d'ajustement de la main-d'œuvre pour les entreprises, que ce soit en période de ralentissement ou de reprise économique. En 2018, le volume de travail temporaire continue d'augmenter (4 200 emplois supplémentaires en un an, soit +8,3 %) et

compte ainsi 55 000 équivalents-emplois à temps plein. La durée des missions restant stable c'est la hausse du nombre de contrats qui explique l'augmentation du volume de travail temporaire. Au niveau national, le volume de travail temporaire progresse également mais à un rythme moins soutenu (+5,9 %).

Évolution du volume de travail temporaire en équivalent temps plein depuis 2007



Source Pôle emploi, données CVS (nombre moyen de contrats en intérim sur les 5 derniers jours ouvrés du mois)

En 2018, 577 200 offres d'emploi régionales sont diffusées sur le site de Pôle emploi dont 305 100 directement confiées à Pôle emploi. Le nombre d'offres ainsi collectées est stable sur un an.

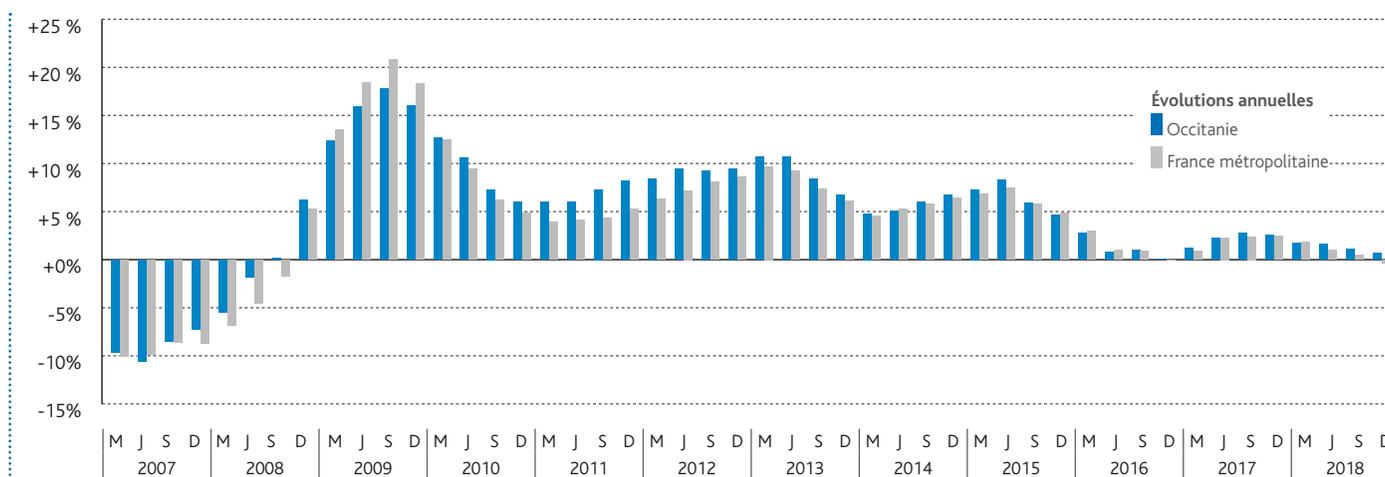
En lien avec l'amélioration observée sur le marché du travail, 410 800 reprises d'emploi de plus d'un mois sont comptabilisées en 2018, soit une progression de 2,5 % par rapport à 2017.

Au 4^e trimestre 2018, le taux de chômage en Occitanie s'établit à 10,3 % de la population active, soit une baisse de 0,2 point par rapport au même trimestre de 2017. Il s'agit toutefois du 2^e taux régional le plus élevé de France derrière les Hauts-de-France (11,0 %). Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 8,5 % et diminue de 0,1 point sur un an.

Fin 2018, la région Occitanie totalise 589 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à Pôle emploi. La demande d'emploi augmente de 4 000 demandeurs d'emploi de catégorie ABC en 2018 (soit +0,7 %), alors qu'au niveau national elle baisse de 0,4 %.

Au final, en 2018, la région Occitanie a encore bénéficié d'une conjoncture favorable mais plus modérée qu'en 2017. Les indicateurs de l'emploi restent bien orientés même si la demande d'emploi continue d'augmenter. Bien que le taux de chômage de la région diminue, il demeure parmi les plus forts de France.

Évolutions annuelles du nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC) depuis 2007



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, données brutes

Périodicité trimestrielle
M: Mars - J: Juin - S: Septembre - D: Décembre

L'EMPLOI SALARIÉ EN OCCITANIE

Dans l'analyse qui suit, les emplois intérimaires ont été réaffectés au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice.

En 2018, l'emploi salarié augmente encore, mais moins que sur les 3 années précédentes

En Occitanie, l'emploi salarié représente plus de 85 % de l'emploi total. Plus d'un tiers des salariés travaillent dans les secteurs non marchands : l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine et l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement. Cette proportion n'évolue guère dans le temps. L'agriculture pèse peu dans l'emploi salarié, près des trois-quarts des emplois agricoles étant non salariés.

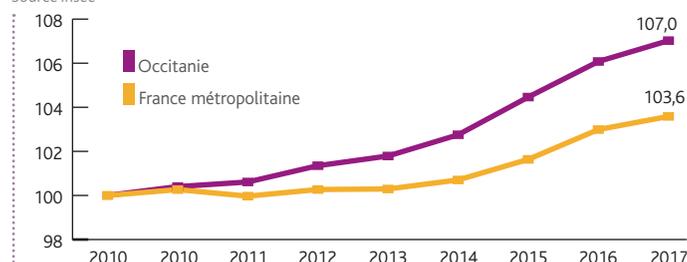
L'emploi salarié régional progresse de 0,9 % sur un an en Occitanie. Avec 2,0 millions de salariés au 4^e trimestre 2018, l'emploi régional continue sa progression depuis 2010 dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cette hausse de l'emploi salarié régional, bien que moins marquée qu'en 2017 (+1,6 %) reste supérieure à la moyenne métropolitaine (+0,6 %) et place la région en quatrième position du classement des régions les plus dynamiques après la Corse (+1,7 %), l'Île-de-France (+1,1 %) et la Bretagne (+1,0 %). Fin 2018, l'Occitanie regroupe 8,1 % de l'emploi salarié national.

Depuis 2010, l'emploi salarié régional a gagné 130 000 emplois (+7,0 %). Tous les secteurs sont en progression, sauf la construction qui perd près de 7 000 emplois (-5,0 %).

Avec une progression sur l'année de 1,1 %, l'industrie, poursuit sa croissance et gagne 2 560 emplois en 2018. Les hausses sont portées par 3 secteurs industriels : 1 030 emplois supplémentaires dans la fabrication de matériel de transport (+2,1 %), 910 de plus dans la cokéfaction raffinage-énergie, eau, traitement des déchets (+2,8 %) et 520 dans les industries agro-alimentaires (+1,2 %). En 2018, l'industrie rassemble 240 590 emplois soit 12,1 % de l'emploi salarié marchand et non marchand régional.

Évolution de l'emploi salarié (base 100 en 2010)

Source Insee



Avec une hausse de 1,5 % de ses effectifs salariés, la construction confirme la reprise engagée en 2017 et gagne près de 2 000 emplois sur l'année. À fin 2018, le secteur compte 129 800 salariés, soit 6,6 % de l'emploi salarié marchand et non marchand régional.

L'emploi salarié dans le tertiaire marchand augmente de 1,4 %, soit 12 000 emplois supplémentaires en 2018. Les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, déjà en forte hausse en 2017, gagnent 6 580 salariés (+3,3 %), le secteur de l'information-communication 3 110 salariés (+6,2 %). L'emploi dans le commerce est également en hausse, mais moins marquée que les deux années précédentes (+0,6 %), le secteur gagne tout de même 1 520 salariés sur un an. L'emploi dans les activités financières et d'assurance et les activités immobilières reste stable, comme en 2017. Il baisse de 1,3 % dans les autres activités de service, seul secteur qui perd 1 410 emplois sur un an.

716 400 salariés sont employés dans le secteur non marchand, un emploi qui évolue peu sur un an (+0,1 %). Le tertiaire non marchand concentre 36 % des emplois salariés régionaux

Évolution de l'emploi salarié avec intérim réaffecté au secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice

	4 ^e TRIMESTRE 2018	Évolution annuelle
INDUSTRIE	240 590	1,1 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	45 570	1,2 %
Cokéfaction et raffinage, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	33 300	2,8 %
Fabrications d'équipements électrique, électroniques, informatiques; fabrication de machines	25 400	0,6 %
Fabrication de matériel de transport	49 610	2,1 %
Fabrication d'autres produits industriels	86 710	-0,1 %
CONSTRUCTION	129 800	1,5 %
TERTIAIRE MARCHAND	894 340	1,4 %
COMMERCE, RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	264 340	0,6 %
SERVICES MARCHANDS	629 990	1,7 %
Transports et entreposage	103 590	0,4 %
Hébergement et restauration	88 380	2,2 %
Information et communication	53 315	6,2 %
Activités financières et d'assurance	52 410	0,0 %
Activités immobilières	16 925	-0,3 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités de services administratifs et de soutien	208 490	3,3 %
Autres activités de service	106 880	-1,3 %
TERTIAIRE NON MARCHAND	716 400	0,1 %
TOTAL*	1 981 120	0,9 %

* hors agriculture

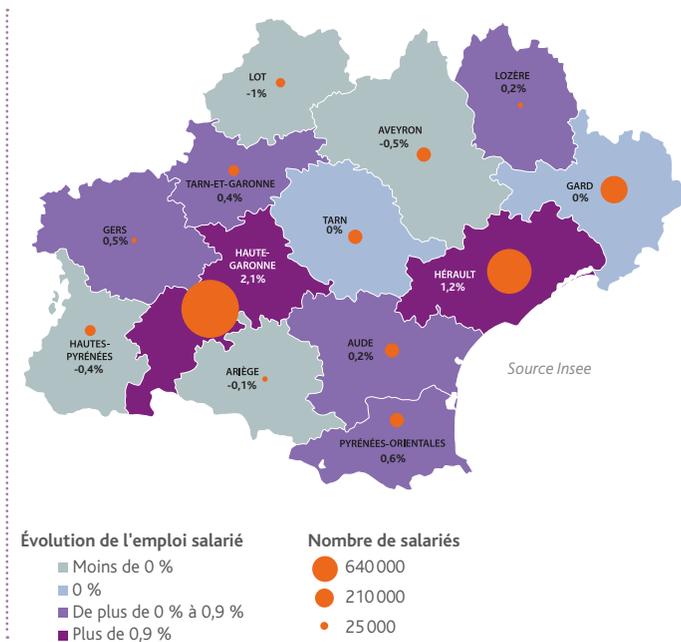
Source : Estimations d'emploi salarié - données cvs / Insee

Sept départements de l'Occitanie gagnent des emplois en 2018

La Haute-Garonne est le département français qui affiche la plus forte hausse de son emploi salarié en 2018 : + 2,1 % et 12 470 emplois supplémentaires. L'Hérault, avec une hausse de 1,2 % et 4 700 emplois de plus, fait également partie du top 10 des départements français les plus dynamiques.

Dans le classement régional, les Pyrénées-Orientales et le Gers prennent la 3^e et 4^e position avec une hausse respective de +0,6 % et +0,5 %. À l'inverse, les départements de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, de l'Aveyron et du Lot perdent des emplois, une baisse qui s'échelonne de - 0,1 % à - 1,0 %.

L'emploi salarié et son évolution par département



Volume et évolution de l'emploi salarié par département fin 2018

Département	Nombre de salariés	Poids du territoire	Évolution annuelle
Ariège	44 110	2,2 %	-0,1 %
Aude	105 705	5,3 %	0,2 %
Aveyron	87 955	4,4 %	-0,5 %
Gard	210 535	10,6 %	0,0 %
Haute-Garonne	617 330	31,2 %	2,1 %
Gers	53 430	2,7 %	0,5 %
Hérault	388 635	19,6 %	1,2 %
Lot	51 970	2,6 %	-1,0 %
Lozère	25 620	1,3 %	0,2 %
Hautes-Pyrénées	72 615	3,7 %	-0,4 %
Pyrénées-Orientales	135 485	6,8 %	0,6 %
Tarn	112 675	5,7 %	0,0 %
Tarn-et-Garonne	75 055	3,8 %	0,4 %
Occitanie	1 981 120		0,9 %

Source : Estimations d'emploi salarié - données cvs / Insee
Champ : secteurs marchand et non marchand hors emploi agricole

La hausse de 1,1 % de l'effectif salarié dans l'industrie régionale est quasi exclusivement portée par le dynamisme du secteur en Haute-Garonne (+2,1 %), et dans une moindre mesure dans l'Hérault (+ 1,2 %). A contrario, l'emploi salarié industriel diminue dans l'Ariège (-0,8 %), le Lot (-1,1 %), le Gard (-1,2 %) et l'Aveyron (-2,2 %).

Le rebond de l'activité dans la construction en région se vérifie dans 8 des 13 départements, avec des hausses de 0,2 % dans le Gers à 8,2 % dans l'Ariège. Le secteur est en baisse dans le Lot, la Lozère et surtout les Pyrénées-Orientales (-3,2 %).

L'emploi salarié dans le tertiaire marchand (+1,4 % en Occitanie) est en hausse dans 8 départements de la région, de +0,2 % dans le Tarn-et-Garonne à +2,6 % en Haute-Garonne. Le Lot fait partie, comme dans les autres secteurs d'activité, des départements à la traîne (-0,5 %), une baisse néanmoins moins marquée que dans l'Ariège (-1,6 %) et les Hautes-Pyrénées (-1,8 %).

La faible hausse de l'emploi salarié dans le tertiaire non marchand en région (+0,1 %) est due à l'augmentation de l'emploi du secteur en Haute-Garonne (+0,9 %). En effet, les effectifs salariés du secteur sont stables ou en baisse dans tous les autres départements, et en particulier dans le Lot (-1,3 %).

Avertissement

À partir du 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi a été étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs. Les données ont été rétro-polées depuis fin 2010. Il ne convient donc pas de comparer les niveaux d'emploi salarié trimestriel publiés dans ce bilan avec ceux des bilans précédents.

Même si le champ des estimations trimestrielles s'est élargi au secteur agricole, l'analyse ci-dessus est réalisée hors emploi agricole. En effet, suite à la montée en charge de la DSN dans le régime agricole, la MSA ne peut fournir à l'INSEE que des estimations sur les trimestres les plus récents.

LES OFFRES D'EMPLOI ET LES MÉTIERS EN TENSION

Stabilité du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi en 2018

En 2018, 577 200 offres régionales ont été diffusées sur le site de pole-emploi.fr dont 305 100 directement confiées à Pôle emploi. Le nombre d'offres ainsi collectées par Pôle emploi est stable sur un an.

Les employeurs du secteur tertiaire sont à l'origine de 89 % des offres. Les services aux entreprises (y compris intérim) représentent 44 % des offres et les services aux particuliers (restauration, santé, action sociale...) en concentrent 34 %. Le commerce recense 11 % des offres.

Plus de la moitié (52 %) des besoins formulés par les entreprises portent sur des offres d'emploi durables d'une durée de plus de 6 mois. Plus particulièrement, les contrats à durée indéterminée concentrent 41 % des offres. Les offres d'emploi temporaires (durée comprise entre 1 et 6 mois) représentent quant à elles 42 % des offres de la région et les offres d'emploi occasionnelles 5 %.

Les offres d'emploi proposées par pôle emploi reflètent la structure économique de la région.

Cinq domaines professionnels rassemblent les deux tiers des offres d'emploi collectées. Ainsi, les employeurs régionaux recherchent en priorité du personnel pour les métiers :

- des services à la personne et à la collectivité : services domestiques, assistance auprès d'enfants, d'adultes, nettoyage de locaux,
- du commerce, vente, grande distribution : employés libre-service, commerciaux, assistantat commercial
- de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation : personnel de cuisine, serveur ou personnel polyvalent en restauration
- de la construction : maçons, électriciens, manœuvres
- du support à l'entreprise : comptabilité, secrétariat, informatique.

La part des offres durables varie sensiblement d'un domaine professionnel à un autre. Elle est plus faible dans l'agriculture (32 %) ou la construction (35 %) mais nettement plus élevée dans les domaines du commerce (65 %), de la banque (65 %) ou bien des services à la personne (68 %).

Deux départements se répartissent la moitié des offres d'emploi régionales : la Haute-Garonne (33 %) et l'Hérault (21 %). Le Gard se place en troisième position avec 10 % des offres d'emploi déposées. Cinq départements enregistrent un repli, en particulier le Gers dont les offres diminuent de 13 % sur un an. Les évolutions sont contrastées, allant ensuite de -2 % pour les Pyrénées-Orientales à +14 % pour le Lot.

Répartition des offres par domaine

	Total	Part	dont contrats durables
Services à la personne et à la collectivité	50 378	17%	68%
Commerce, vente et grande distribution	43 535	14%	65%
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation	41 434	14%	50%
Construction, bâtiment et travaux publics	35 679	12%	35%
Support à l'entreprise	29 312	10%	60%
Transport et logistique	28 427	9%	37%
Industrie	25 747	8%	41%
Installation et maintenance	19 794	6%	58%
Santé	14 104	5%	47%
Agriculture	10 091	3%	32%
Banque, assurance, immobilier	3 839	1%	65%
Communication média et multimédia	1 873	1%	63%
Spectacle	471	0%	37%
Arts et façonnage d'ouvrages d'arts	449	0%	50%
Total offres d'emploi enregistrées	305 136	100 %	52 %

Source : Pôle emploi

Les métiers en tension

Dans un contexte d'amélioration de la conjoncture économique et de hausse des difficultés de recrutement, la problématique des tensions dans les recrutements apparaît de manière récurrente sur certains métiers et certains territoires. Ces difficultés peuvent être liées aux candidats (profil inadéquat par manque d'expérience, de compétences, de diplôme ou de motivation) ou à la nature des postes proposés (métiers peu attractifs en raison de conditions de travail particulières, types de contrat, salaires, déficit d'image, pénibilité, localisation...).

Méthodologie : La tension est calculée pour chaque métier et bassin d'emploi, à partir de quatre indicateurs. Elle prend en compte le taux d'offres d'emploi annulées faute de candidats, le taux de difficultés de recrutement exprimées par les entreprises lors de l'enquête annuelle de Pôle emploi sur les besoins en mains d'œuvre, le rapport des offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits et le taux de reprise d'emploi.

Pour en savoir plus sur la méthodologie, se référer à la publication « Les métiers en tension en Occitanie » diffusée par Pôle emploi en avril 2019

Des tensions plus présentes sur certains métiers et familles de métiers

Les métiers de la construction, bâtiment et travaux publics arrivent en tête des familles de métiers en tension avec notamment quatre métiers dans le top 10 des métiers les plus en tension. L'industrie est la deuxième famille de métiers présentant le plus de tension, en particulier pour le métier de « conduite d'équipement et d'usinage ».

Top 10 des métiers en tension en Occitanie

Libellé métier	Offres enregistrées*	Part de contrats durables
Conduite d'équipement d'usinage	1 566	46 %
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	7 472	37 %
Construction en béton	1 552	11 %
Ingénierie et études du BTP	1 053	79 %
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	1 036	48 %
Réparation de carrosserie	1 036	59 %
Conduite de travaux du BTP	1 351	76 %
Pose de fermetures menuisées	1 976	29 %
Relation commerciale auprès de particuliers	1 745	91 %
Boucherie	1 117	64 %

* Cumul 03-2017 / 02-2018 hors contrats aidés

Source : Pôle emploi

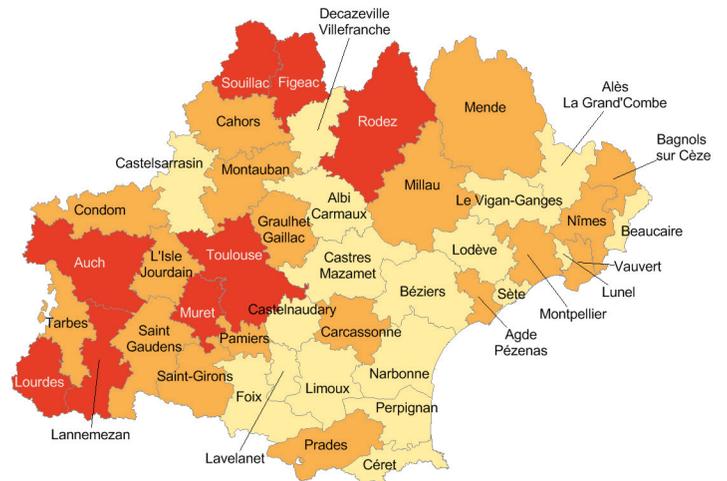
- Industrie
- Transport et logistique
- Construction, bâtiment et travaux publics
- Installation et maintenance
- Commerce, ventes et grande distribution

le taux de chômage est notamment parmi les plus faibles de la région. À l'inverse, le littoral revêt des tensions plus modérées. C'est notamment le cas dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, du Gard et de l'Aude qui présentent les taux de chômage les plus élevés de France.

Les tensions portent sur des métiers différents selon les spécificités des territoires de la région.

Le bassin de Toulouse concentre essentiellement des tensions sur des métiers de l'industrie (« peinture industrielle »), du transport et logistique (« conduite de transport de marchandises sur longue distance ») ou encore de la construction (« pose et restauration de couvertures »). Le bassin de Lourdes et de Souillac concentrent leurs tensions sur des métiers de l'hôtellerie-restauration, et ce en lien avec les spécificités de ces territoires. Sur le bassin de Figeac, on retrouve essentiellement des métiers de l'industrie et du bâtiment. Enfin, la tension dans les métiers de la santé est importante dans les bassins d'Auch, de Lannemezan et de Muret.

Cartographie des tensions par bassin d'emploi



- Tension forte
- Tension modérée
- Tension faible

Source : Pôle emploi

Des métiers en tension hétérogènes d'un territoire à l'autre

L'analyse des tensions révèle qu'un même métier peut être fortement en tension dans un bassin et, au contraire, ne pas du tout l'être dans un autre. Par exemple, le métier de « relation commerciale » n'apparaît pas spécifiquement en tension dans le bassin de Montpellier mais présente de fortes tensions dans le bassin d'Alès la Grand'Combe.

Des tensions plus marquées dans certains bassins d'emploi et ce, en lien avec une main d'œuvre moins importante

Les bassins où la tension est la plus forte se concentrent majoritairement dans l'ouest de la région Occitanie. Sur ces territoires,

CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI

La demande d'emploi continue à progresser en Occitanie en 2018 mais à un rythme moins soutenu.

À fin décembre 2018

589 396 demandeurs d'emploi en cat. ABC (10 % du nombre des demandeurs d'emploi France métropolitaine)

375 944 sont inscrits en cat. A

La hausse de la demande d'emploi en Occitanie s'élève +0,7 % à fin décembre 2018 (-0,3 % en France métropolitaine).

Avec 589 400 demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) 4 000 demandeurs d'emploi supplémentaires se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sur un an alors que cette progression était de +14 600 demandeurs fin 2017. Cette augmentation est plus faible que la moyenne annuelle des dix dernières années qui s'établit à 6,0 %.

Le nombre des demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat.A) est stable sur un an; il s'élève à 375 900 fin décembre 2018. La part des demandeurs d'emploi en activité réduite progresse pour

la quatrième année consécutive: fin 2018, 32 % des demandeurs d'emploi ont exercé une activité durant le mois contre 31 % fin 2017. Des contrats courts et des missions d'intérim leur permettent d'exercer une activité partielle.

En intégrant les catégories de demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (cat D et E), on obtient un total de 664 000 demandeurs d'emploi dans la région.

Ces deux catégories comptent 74 700 inscrits à Pôle emploi, leur nombre étant en diminution de 8,4 % sur un an. Parmi eux, les 41 000 demandeurs d'emploi de la catégorie E recherchent un emploi alors qu'ils en ont déjà un. Parmi ces catégories E, on retrouve 27 700 créateurs d'entreprise et 7 900 bénéficiaires d'un contrat aidé. Une refonte des contrats aidés a eu lieu début 2018 avec des modifications des dispositifs à destination des jeunes (Emplois d'Avenir, Contrats de Génération et CUI-CIE) remplacés par le Parcours Emploi Compétences (PEC). Cette refonte engendre une baisse notable des catégories E (-14,3 % en 2018).

Demande d'emploi en fin de mois par catégorie

Tenus de faire des actes positifs d'emploi (cat. ABC)

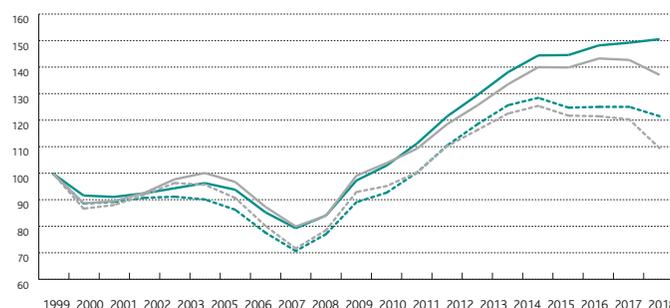
	DÉCEMBRE 2017 EFFECTIFS	DÉCEMBRE 2018 EFFECTIFS	Part (%)	Évolution annuelle
Tenus de faire des actes positifs d'emploi (cat. ABC)	585 360	589 396	88,8	0,7 %
Cat. A: sans emploi	375 931	375 944	56,6	0,0 %
Cat. B: activité réduite courte	79 110	79 268	11,9	0,2 %
Cat. C: activité réduite longue	130 319	134 184	20,2	3,0 %
Non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (cat. DE)	81 548	74 696	11,2	-8,4 %
Cat. D: sans emploi (stage, formation, maladie...)	33 682	33 666	5,1	0,0 %
Cat. E: en emploi (contrats aidés, création d'entreprise...)	47 866	41 030	6,2	-14,3 %
TOTAL	666 908	664 092	100,0	-0,4 %

Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

En vingt ans, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC dans la région Occitanie progresse de 50 %, passant de 391 700 fin décembre 1999 à 589 400 fin décembre 2018. Cette évolution est supérieure à celle de la France métropolitaine (+44 %). La demande d'emploi de la région Occitanie a connu son plus bas niveau en juin 2008. Depuis, la hausse a été forte et continue. En 9 ans, la région a enregistré 3 fois plus de demandeurs d'emploi qu'elle n'en avait perdu en 10 ans.

Ce sont les catégories B et C (activité réduite) qui évoluent le plus (+130 %), le nombre de demandeurs d'emploi sans emploi (cat A) ne progresse que de 26 %.

Évolution de la demande d'emploi depuis 1997



Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

Catégories de la demande d'emploi

— Cat. ABC Occitanie
 --- Cat. A Occitanie
 - - - Cat. ABC France métropole
 - - - Cat. A France métropole

LA DEMANDE D'EMPLOI SUR 20 ANS

Des demandeurs d'emploi plus âgés, plus diplômés et qui recourent plus fréquemment à l'activité réduite

En 20 ans, recul de la part des femmes dans la demande d'emploi

La part des femmes a beaucoup fluctué au cours des 20 dernières années. Elle a augmenté jusqu'à fin 2000 sous l'effet de la progression de l'activité féminine, pour atteindre 57 % des demandeurs d'emploi. La crise de 2008 a modifié ce constat en impactant des secteurs majoritairement masculins avec pour conséquence un accroissement du nombre d'hommes inscrits à Pôle emploi, entraînant ainsi un recul de la part des femmes. Cette dernière atteint 51 % fin 2009. Depuis cette date, la proportion de femme est relativement stable.

La part des femmes enregistre une baisse de cinq points chez les moins de 25 ans et reste stable chez les 50 ans. Elle est aussi restée quasiment stable au sein des très diplômés (supérieurs à BAC+2), mais a nettement reculé chez les peu ou pas diplômés.

Enfin, la part des femmes a augmenté de quatre points en vingt ans chez les cadres et de deux points chez les techniciens, agents de maîtrise. Dans le même temps, elle a reculé de neuf points chez les employés et de trois points chez les manœuvres, ouvriers spécialisés.

Un niveau de formation de plus en plus élevé

Le profil des personnes inscrites à Pôle emploi montre une hausse du niveau de formation.

La région Occitanie enregistre une forte hausse des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme au moins égal au BAC; leur proportion passe de 35 % en décembre 1999 à 54 % en décembre 2018 (respectivement 32 % et 53 % en France métropolitaine). Dans le même temps, la part des demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés baisse de 19 points en Occitanie (-21 points en France métropolitaine).

Une part de demandeurs d'emploi de longue durée proche de celle de 1999

Entre 1999 et 2008, la part des demandeurs d'emploi de longue durée a fortement diminué au regard de la bonne santé économique observée sur cette période. La crise de 2008 a stoppé brutalement cette tendance. Dès lors, la part des demandeurs d'emploi de longue durée n'a cessé de progresser pour dépasser le niveau observé en 1999. À fin décembre 2018, elle atteint ainsi 47 % contre 43 % en décembre 1999. Le même mouvement est observé sur la durée prévisible moyenne d'inscription. Elle passe de 337 jours en 1999 à 211 jours en 2009 pour atteindre 385 jours fin décembre 2018.

En vingt ans, la progression du chômage de longue durée a impacté les plus diplômés (+ 8 points). Ainsi, à fin 1999, la part des demandeurs d'emploi de longue durée titulaires d'un diplôme supérieur au BAC était de 37 % alors que vingt ans plus tard, cette part est de 46 %. Dans le même temps, la part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 8 points chez les ouvriers et les employés. Cette hausse est moins importante chez les cadres (+ 4 points).

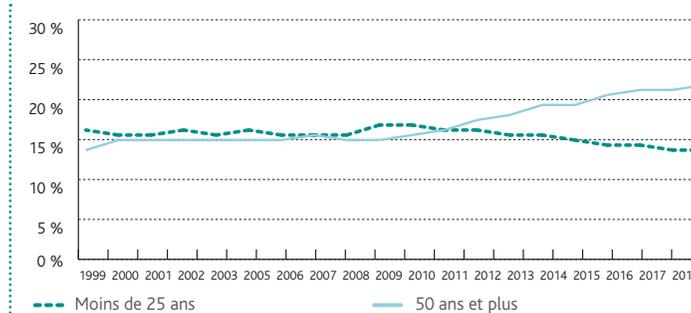
Un vieillissement des demandeurs d'emploi qui s'est accéléré au début des années 2010

Entre fin 1999 et fin 2009, la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus a progressé de 3 points, passant de 13 % à 16 %. Ce

mouvement de vieillissement s'est ensuite accéléré à partir de 2010, la proportion des seniors devenant plus élevée que celle des jeunes. La part des seniors passe alors de 17 % fin 2010 à 26 % fin 2018, soit +9 points en 8 ans. La hausse des seniors dans la population, conjuguée aux évolutions législatives et réglementaires avec notamment le recul de l'âge de départ à la retraite, explique ce constat. La suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi* entre 2009 et 2012 a contribué également à cette tendance.

*La dispense de recherche d'emploi concernait les demandeurs d'emploi indemnisés âgés de plus de 57 ans et demi, ou sous certaines conditions, ceux âgés de 55 ans. Ces publics n'étaient pas considérés comme des demandeurs d'emploi en fin de mois.

Part des jeunes et des seniors dans la demande d'emploi



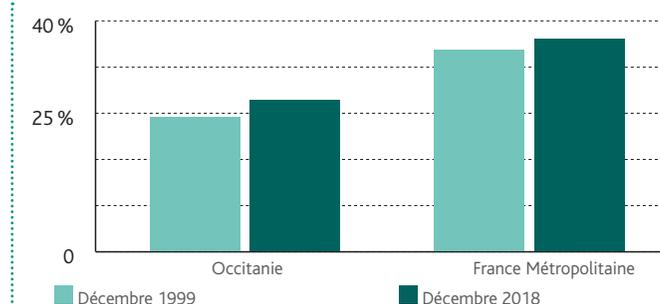
Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

Un recours à l'activité réduite de plus en plus fréquent

De plus en plus de demandeurs d'emploi sont inscrits tout en ayant une activité professionnelle réduite. Ainsi, parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin décembre 2018, près de 4 sur 10 ont travaillé au cours du mois. Dans le détail, 13 % ont exercé une activité réduite courte (moins de 78 heures dans le mois) et 23 % une activité réduite longue (78 heures ou plus dans le mois). Cette proportion globale était de 24 % en 1999, soit une hausse de 12 points en 20 ans (comparable à la France métropolitaine).

Cette expansion continue reflète l'augmentation des contrats courts et du recours au temps partiel constatée ces dernières années sur le marché du travail. L'activité réduite s'est notamment développée parmi les seniors (+ 16 points) et les femmes (+15 points). Le constat est comparable en France métropolitaine (respectivement + 16 points et + 14 points).

Part des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite*



Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

Nouveau recul de la demande d'emploi des jeunes

	NOMBRE	Évolution annuelle	Part dans la DEFM ABC
Jeunes	76 855	-1,3 %	13 %
Séniors	154 579	+3,9 %	26 %
Femmes	307 402	+1,5 %	52 %
DELD	274 622	+5,6 %	47 %
DELTD	152 766	+8,0 %	26 %
Activité réduite	213 452	+1,9 %	36 %
BOETH	57 544	+1,4 %	10 %
RSA	87 423	+1,8 %	15 %
QPV	61 550	+7,3 %	10 %
PIC	313 044	-8,1 %	53 %

Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

La part des jeunes (moins de 25 ans) dans la demande d'emploi est orientée à la baisse (-1,3 point) entre décembre 2017 et 2018. Ils sont 77 000 à rechercher activement un emploi à la fin de l'année. Cette tendance suit la tendance nationale. En effet, en France, le nombre de jeunes en recherche active est en diminution de 1,9 % par rapport à 2017. Ce public représente 13 % des demandeurs d'emploi de la région.

Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans connaît une baisse en 2018 de 0,2 % après une progression de +1,9 % en 2017.

La part des séniors ne cesse de croître et atteint 26 % de la demande d'emploi en 2018. Cette année encore, les séniors enregistrent une évolution importante de la demande d'emploi: +3,9 % qui est supérieure à celle enregistrée au niveau national (+2,5 %) et s'inscrit toutefois dans un scénario de progression moins marquée chaque année depuis 2009. Dans la région, les séniors ont recours à l'activité réduite de manière comparable à celle de la moyenne régionale: 31 % en Occitanie contre 32 % pour l'ensemble de la demande d'emploi.

En Occitanie, plus de 307 400 demandeurs d'emploi (catégorie A, B, C) sont des femmes à fin décembre 2018. Elles représentent 52 % de l'ensemble de la demande d'emploi. Sur un an, leur nombre a progressé de +1,5 % contrairement à la demande d'emploi masculine qui affiche un repli annuel de -0,2 %. Cette progression des demandeurs d'emploi femmes est nettement inférieure à celle de l'année précédente qui s'élevait à +4,0 %. Les femmes sont plus nombreuses à exercer une activité réduite que les hommes, leur proportion est de 36 % contre 28 % pour les hommes.

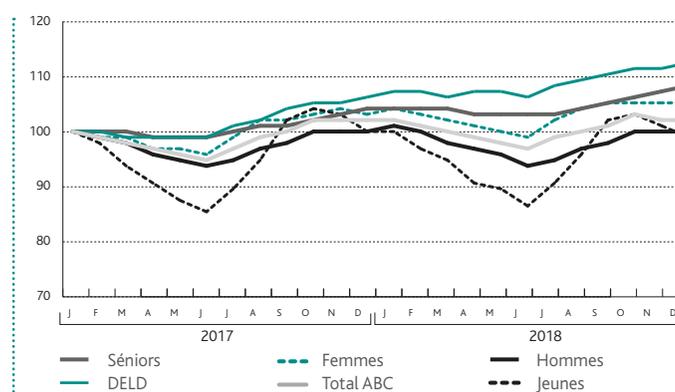
À fin 2018, 274 600 demandeurs d'emplois sont inscrits depuis plus d'un an, soit 47 % du total. Cette proportion ne cesse de progresser, elle était de 44 % en 2017 (30 % en 2008). Elle varie surtout avec l'âge. En effet, 63 % des séniors sont inscrits depuis au moins un an.

Parmi les femmes inscrites à Pôle emploi, 47 % le sont depuis un an, ce taux ne cesse de croître. Il était de 45 % en 2017. Les DELD sont plus nombreux à exercer une activité réduite: 43 % contre 36 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

La demande d'emploi de longue durée enregistre en 2018, une deuxième année de hausse consécutive. Ainsi la progression de +5,6 % nettement supérieure à la moyenne régionale (+0,7 %) fait suite à une hausse de +6,0 % en 2017.

Les bénéficiaires d'une obligation d'emploi travailleurs handicapés (BOETH) représentent 10 % de la demande d'emploi à la fin de l'année 2018 (57 500 inscrits). En 2018, ils enregistrent une hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Les demandeurs d'emploi BOETH qui exercent une activité réduite sont moins nombreux: 22 %, contre 36 % en moyenne régionale. L'accès à un emploi s'avère souvent plus difficile pour les BOETH qui sont moins qualifiés que les autres demandeurs d'emploi. En effet, 61 % d'entre eux ont un niveau égal ou inférieur au CAP, contre seulement 46 % pour les autres catégories de publics inscrits à Pôle emploi.

Des évolutions contrastées selon le public



Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

La demande d'emploi diminue dans trois départements de la région

En 2018, la Haute-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne connaissent un repli de la demande d'emploi en catégorie ABC. L'Aude affiche une quasi stabilité; dans les neuf autres départements de la région, la hausse de la demande d'emploi s'échelonne entre +0,3 % (Aveyron et Gard) et +2,4 % dans les Pyrénées-Orientales.

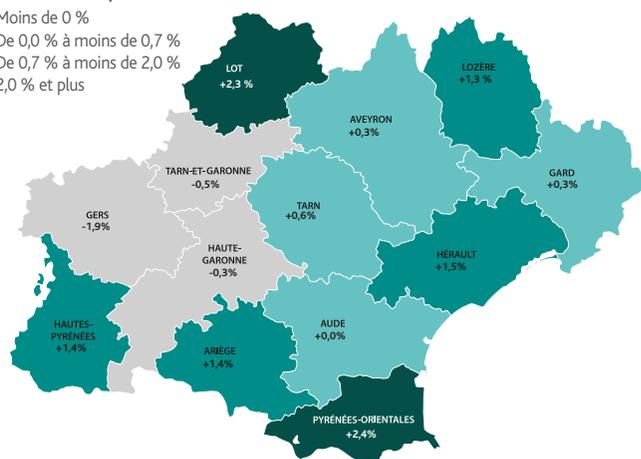
En ne prenant en compte que la seule catégorie A, celle des demandeurs d'emploi n'ayant aucune activité, la stabilité du niveau régional résulte d'évolutions comprises entre -2,3 % dans le Tarn-et-Garonne et +2,3 % dans le Lot. Au total, ce sont 5 départements qui voient le nombre d'inscrits en catégorie A diminuer: le Gard, le Gers, la Lozère, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

En moyenne régionale, 64 % des demandeurs d'emploi de la région n'exercent aucune activité, mais cette proportion varie selon les départements. La part des demandeurs d'emploi sans activité varie de 54 % dans le Gers à 69 % dans les Pyrénées-Orientales.

La demande d'emploi augmente en Occitanie excepté en Haute-Garonne, dans le Gers et dans le Tarn-et-Garonne

Évolution de l'emploi salarié

- Moins de 0 %
- De 0,0 % à moins de 0,7 %
- De 0,7 % à moins de 2,0 %
- 2,0 % et plus



Le profil des demandeurs d'emploi varie selon les départements. Les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes à rechercher un emploi sauf dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. La part des femmes dans la demande d'emploi régionale s'élève à 52 %, en hausse de 0,5 point sur un an.

L'âge est également un facteur discriminant. La part des demandeurs d'emploi jeunes diminue de 0,3 point en un an pour atteindre 13 %. Même si les écarts entre département sont minimes, c'est en Aveyron, en Lozère, dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne, que la part des jeunes est la plus importante. En revanche, la part des seniors augmente dans la région de 0,8 point et s'élève à 26 %. Tous les départements subissent une hausse excepté l'Ariège. La part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est la plus faible en Haute-Garonne (23 %) et la plus forte dans le Lot (31 %).

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus nombreux dans l'Aude où leur part atteint 49 % (47 % en moyenne régionale). C'est dans les Hautes-Pyrénées que leur proportion est la plus faible (43 %).

La Haute-Garonne et l'Hérault concentrent près de la moitié (45 %) des demandeurs d'emploi de la région mais la structure de leur demande d'emploi présente des caractéristiques différentes. La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi de Haute-Garonne est plus importante que dans l'Hérault (54 % contre 50 %). La proportion de jeunes en Haute-Garonne et dans l'Hérault est identique mais est inférieure à la moyenne régionale (12 % contre 13 %).

Par ailleurs, il existe des caractéristiques communes aux deux départements. En particulier, les seniors qui y sont sous-représentés. Le niveau de diplôme des demandeurs d'emploi est supérieur à la moyenne régionale avec toutefois un écart plus marqué dans la Haute-Garonne.

Profil des demandeurs d'emploi des catégories ABC fin décembre 2018 en Occitanie

	Total ABC	dont % A	dont jeunes	dont seniors	dont femmes	dont DELD	dont au moins Bac + 2
Ariège	15 175	66 %	12 %	28 %	52 %	45 %	27 %
Aude	38 781	67 %	13 %	29 %	53 %	49 %	24 %
Aveyron	18 257	59 %	14 %	28 %	55 %	45 %	29 %
Gard	80 729	68 %	13 %	28 %	51 %	48 %	25 %
Haute-Garonne	130 749	58 %	12 %	23 %	54 %	45 %	40 %
Gers	13 312	54 %	13 %	31 %	55 %	45 %	26 %
Hérault	133 138	67 %	13 %	25 %	50 %	47 %	33 %
Lot	14 580	63 %	12 %	31 %	53 %	46 %	27 %
Lozère	4 598	60 %	15 %	26 %	53 %	44 %	32 %
Hautes-Pyrénées	22 167	63 %	12 %	30 %	53 %	43 %	25 %
Pyrénées-Orientales	57 147	69 %	13 %	28 %	50 %	48 %	24 %
Tarn	34 309	60 %	14 %	27 %	54 %	47 %	27 %
Tarn-et-Garonne	26 454	61 %	14 %	24 %	54 %	47 %	22 %
Occitanie	589 396	64 %	13 %	26 %	52 %	47 %	30 %

Source Direccte - Pôle emploi, données brutes

LES REPRISES D'EMPLOI

Progression des reprises d'emploi en 2018

Au cours de l'année 2018, la région Occitanie a recensé 410 800 reprises d'emploi **de plus d'un mois***.

Le nombre de reprises d'emploi connaît des fluctuations saisonnières importantes. Plus particulièrement, un pic d'accès à l'emploi aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres (respectivement 108 200 et 110 100 reprises d'emploi) est observé suivi d'un creux au 4^{ème} trimestre (92 000). En lien avec l'amélioration observée sur le marché du travail, les reprises d'emploi progressent de 2,5 % par rapport à 2017.

Le taux de reprise d'emploi, c'est-à-dire le nombre de reprises d'emploi rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou B, s'élève en moyenne mensuelle à **7,9 % en Occitanie en 2018. Il progresse de 0,2 point sur un an.**

Être plus âgé, être inscrit depuis longtemps à Pôle emploi, être peu diplômé constituent un frein à la reprise d'emploi.

L'âge est un facteur déterminant de la reprise d'emploi. Le taux de reprise d'emploi décroît au fur et à mesure que l'âge avance. Ainsi, ce taux atteint 11,1 % pour les moins de 25 ans contre 4,6 % pour les plus de 50 ans. Toutefois, sur un an, les reprises d'emploi des seniors ont progressé de 6,7 % contre 2,1 % pour les jeunes.

De même, **l'ancienneté d'inscription** à Pôle emploi joue défavorablement sur le taux de reprise d'emploi. Plus la durée d'inscription est longue moins le taux de reprise d'emploi est élevé. Il passe ainsi de 8,5 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an à 5,7 % pour ceux inscrits depuis plus de 2 ans.

Le taux de reprise d'emploi varie également selon la **qualification** des demandeurs d'emploi. En effet, la proportion de demandeurs d'emploi qui accèdent à un emploi est plus importante chez les ouvriers et les employés qualifiés ainsi que pour les agents de maîtrise et cadres (les taux de reprise dépassent 8 %).

Le taux de reprise d'emploi progresse avec le **niveau de diplôme** des demandeurs d'emploi. Pour les personnes ayant un niveau BAC+2 et plus, les taux de reprise d'emploi figurent parmi les taux les plus élevés (9,0 % pour les BAC+2 et 8,6 % pour les BAC+3 et plus). A contrario, le taux se situe à 5,7 % pour ceux qui n'ont aucune formation.

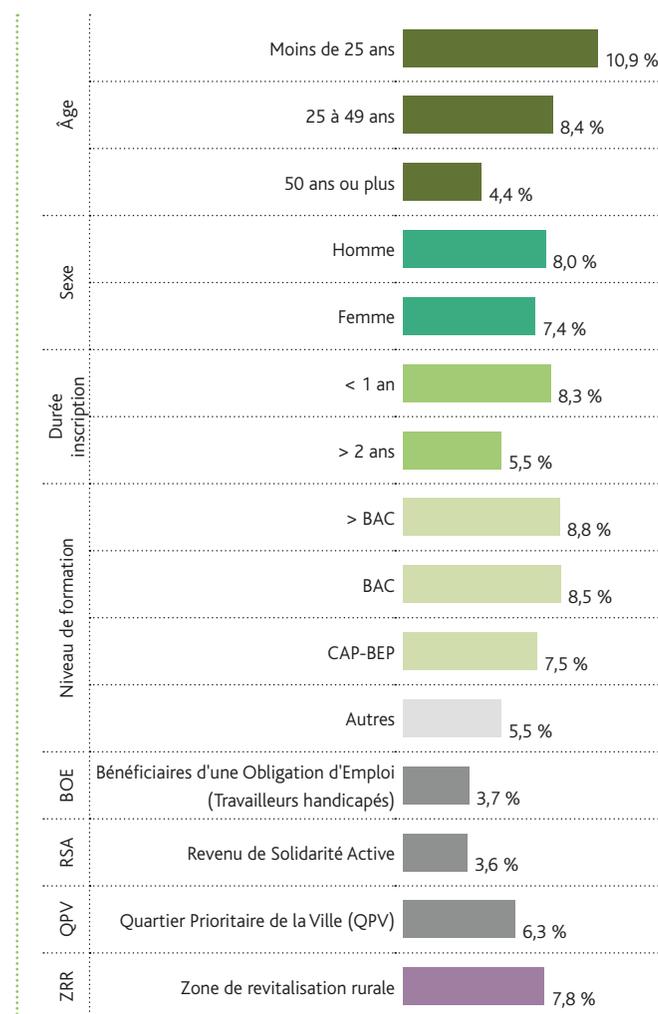
Certains **domaines professionnels** recherchés par les demandeurs d'emploi sont plus porteurs que d'autres. C'est notamment le cas pour les métiers de l'hôtellerie-restauration où le taux de reprise d'emploi atteint 10,1 %. Les métiers de la construction affichent également un taux de reprise d'emploi

important (9,6 %), suivi des métiers de l'industrie (9,3 %), de la santé (9,0 %), du transport (8,7 %) et de la finance (8,5 %).

La précarité et le handicap jouent défavorablement sur le taux de reprise d'emploi: seuls 3,8 % des bénéficiaires du RSA ont repris un emploi en 2018; il en va de même pour les bénéficiaires d'une obligation d'emploi (3,9 %).

* La mesure des reprises d'emploi est réalisée à partir du rapprochement des fichiers des demandeurs d'emploi de Pôle emploi et des déclarations préalables à l'embauche issues de l'ACOSS et de la CCMSA. Seules les reprises d'emploi d'un mois ou plus sont prises en compte. Un demandeur d'emploi peut bénéficier de plusieurs reprises d'emploi au cours de l'année.

Taux de reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi



Source Pôle emploi

ENTRÉES EN FORMATION EN 2018

La formation, un levier d'action aux multiples caractéristiques et finalités

La formation, dans la mesure où elle permet l'acquisition de compétences, demeure un outil d'insertion professionnelle important. Elle est considérée comme un levier majeur d'action pour l'emploi et s'inscrit, depuis plusieurs années, dans les politiques actives de l'emploi. En effet, depuis 2013, le gouvernement a mis en place des plans successifs de formations prioritaires (plan 30000, plan 100000, plan 500000 et plus récemment le Plan d'Investissement dans les Compétences) afin de répondre à des besoins croissants de qualifications.

Ainsi, l'Occitanie s'est fortement impliquée dans les dispositifs de formation. En 2018, elle se positionne en tête des régions de France en matière d'entrées en formation grâce notamment aux efforts de financement du Conseil Régional. Ce sont ainsi plus de 86 600 entrées en formation qui ont été recensées en Occitanie soit 13 % des formations en France.

Les formations suivies par les demandeurs d'emploi revêtent des caractéristiques très diversifiées. Elles se différencient par leur durée, leur domaine, ou leur objectif (maîtrise de savoirs de base, certification, création d'entreprise etc.).

De plus, la finalité de la formation dépend de la situation initiale du demandeur d'emploi et notamment ceux éloignés de l'emploi. Ainsi, certains objectifs de formation sont destinés à lever des barrières (ex: maîtrise de la langue). Dans ce cas, le dispositif est un moyen d'insertion qui ne se suffit pas à lui-même mais qui demeure déterminant pour le retour à l'emploi. En effet, ces formations devant remettre à niveau ou aider à l'élaboration de projet professionnel ne visent pas le retour à l'emploi direct et doivent s'apprécier davantage dans une logique de parcours permettant de passer du pré-qualifiant au qualifiant. Cette logique se trouve être un des axes d'orientation du plan d'investissement dans les compétences.

En 2018, les formations donnant lieu à une certification (diplôme, titre...) arrivent en tête des formations les plus suivies et représentent trois formations sur dix. Dans une moindre mesure, les formations professionnalisantes ainsi que celles permettant de se perfectionner ou d'élargir ses compétences sont souvent mobilisées (respectivement 13 % et 12 %).

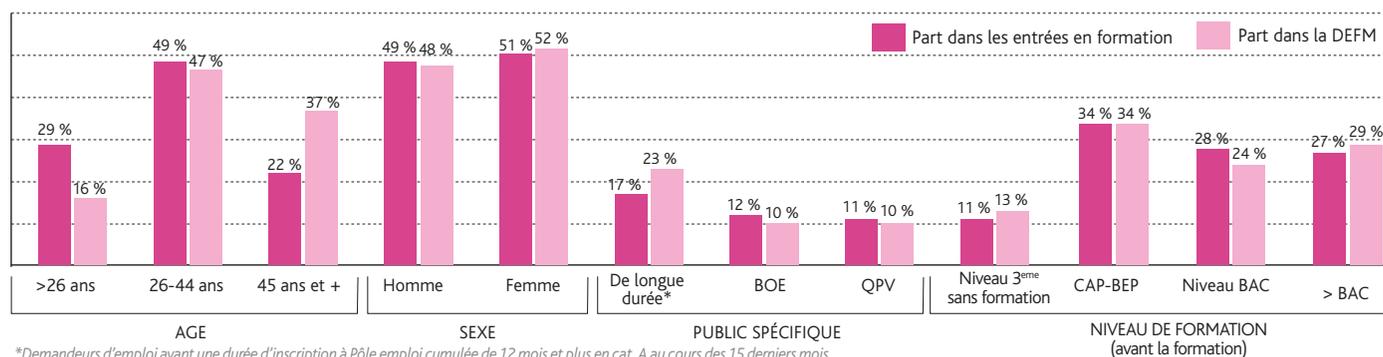
Répartition des entrées en formation selon l'objectif



Trois domaines de formation regroupent plus d'un tiers des entrées en formation. Plus précisément, le développement personnel et professionnel (accompagnement vers l'emploi, orientation professionnelle...), le secteur de la santé (infirmier, aides soignant...) et le transport (conduite poids lourds, transport en commun...) concentrent 36 % des entrées en formation.

Près de la moitié des formations ont été suivies par des demandeurs d'emploi âgés de 26 à 44 ans. Toutefois, si l'on compare le profil des stagiaires à celui des demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC à fin décembre, les formations profitent surtout aux jeunes. Ainsi, 29 % des entrants en formation ont moins de 26 ans alors qu'ils représentent 16 % de la demande d'emploi régionale. À l'inverse, les seniors entrent proportionnellement peu en formation au regard de leur part dans la DEFM (22 % des entrées en formation contre 37 % de la DEFM). De même, les demandeurs d'emploi de longue durée ont eu peu accès à la formation au cours de l'année 2018: 17 % ont été stagiaires alors que ce public concentre 23 % de la demande d'emploi. Toutefois, parmi eux, de nombreux demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation lors de leur 1^{ère} année d'inscription, les efforts de formation se focalisant surtout au début de la période de chômage. Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ne figurent également pas parmi les publics les plus ciblés (7 % des entrées en formation contre 10 % de la DEFM). Près de la moitié des formations ont été délivrées aux demandeurs d'emploi peu qualifiés (public infra BAC), soit une part quasi-équivalente à celle de la demande d'emploi. Les orientations du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) visent à davantage renforcer l'effort de formation pour les publics dont le niveau de qualification est le plus faible.

Répartition des entrées en formation par public et comparaison avec la demande d'emploi



*Demandeurs d'emploi ayant une durée d'inscription à Pôle emploi cumulée de 12 mois et plus en cat. A au cours des 15 derniers mois.

** Demandeurs d'emploi Non Qualifiés au sens du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) : niveau de formation inférieur au Bac ou égal au Bac sans diplôme obtenu

BOE : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi - QPV : Quartier Prioritaire de la Ville - Source Pôle emploi

LES CONTRATS AIDÉS ET L'APPRENTISSAGE

Depuis janvier 2018, les prescriptions d'emplois d'avenir sont stoppées, de même que les prescriptions de contrats Initiatives Emplois (CIE) à l'exception de ceux entièrement financés par les conseils départementaux. Les contrats d'Accompagnement dans l'emploi (CAE) sont remplacés depuis cette date par les Parcours-Emplois-Compétences (PEC).

En 2018, 11 300 PEC ont été prescrits dans la région. Près de 45 % d'entre eux sont concentrés dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault. Les associations sont les principaux utilisateurs de PEC: 23 % des prescriptions proviennent de ce type de structures. Les établissements publics d'enseignement en concentrent quant à eux 21 %. Plus de 5000 bénéficiaires de PEC travaillent dans l'assistance auprès d'enfants. C'est de loin le métier le plus représenté parmi les bénéficiaires (44,4 %). Comme pour les CUI-CAE auparavant, la majeure partie des contrats signés sont des contrats à durée déterminée (94 %).

Les trois-quarts des bénéficiaires d'un PEC sont des femmes. 4 bénéficiaires sur 10 ont 50 ans ou plus. Les demandeurs d'emploi de très longue durée représentent un public prioritaire dans la prescription de PEC. En effet, 40 % des bénéficiaires d'un PEC recherchaient un emploi depuis plus de deux ans. La part de bénéficiaires handicapés reste élevée (23,4 % des bénéficiaires). Enfin, près d'un bénéficiaire sur 4 percevait également une aide sociale (RSA, ASS, ATA ou AAH) lors de la signature du contrat. 75 % des bénéficiaires de PEC ont au maximum le baccalauréat, dont 45 % un diplôme inférieur au bac.

Définition:

Le parcours emploi compétences a pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire. Un accompagnement dédié et un accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences sont les garants de l'efficacité de la démarche. Ils sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail, tels que les travailleurs handicapés ou les résidents en QPV.

Caractéristiques des bénéficiaires de PEC en Occitanie en 2018

		Prescriptions
Age	part des jeunes	16,4%
	part des séniors	41,0%
	part des femmes	77,5%
Caractéristiques	part de RSA	13,2%
	part de DELD	68,6%
	>bac	25,3%
Niveau de formation à l'entrée	bac	30,4%
	< bac	44,3%
	TOTAL	11 338

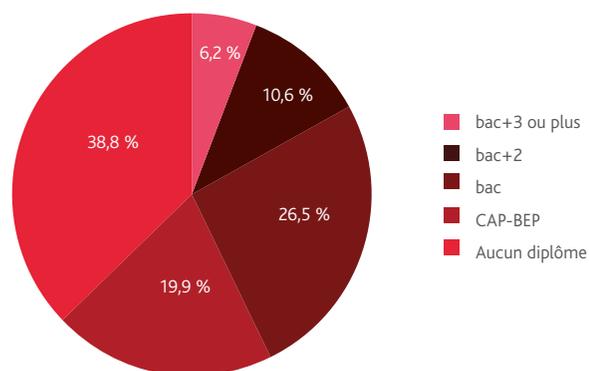
Source - Dares

En Occitanie, 24600 contrats d'apprentissage ont été enregistrés durant la campagne 2017/2018, soit 1,9 % de plus par rapport à la campagne précédente. L'évolution régionale est 3 fois moins rapide que celle observée en métropole (+5,5 %). Les enregistrements de contrats d'apprentissage publics, qui représentent 4 % des entrées en apprentissage, progressent plus rapidement que ceux du privé.

Plus d'un jeune sur 3 (36,2 %) entrant en apprentissage n'a aucun diplôme. Leur part diminue légèrement par rapport à la campagne précédente (38 %), au profit des titulaires d'un diplôme du supérieur. 43 % des néo-apprentis ont le bac à l'entrée dans le dispositif.

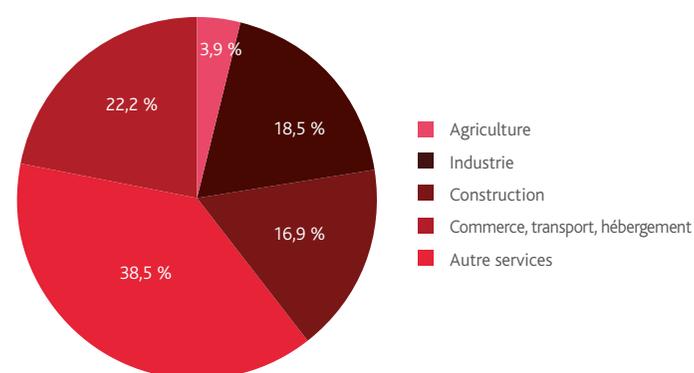
C'est le secteur du commerce qui recrute le plus d'apprentis sur cette campagne. En effet, ce secteur concentre 37,5 % des entrées en apprentissage dans la région. C'est un point de plus par rapport à la campagne précédente. L'industrie représente 18 % des entrées en apprentissages et la construction 16,4 %. La part de ces secteurs dans les entrées en apprentissage est identique à celle de la précédente campagne.

Répartition des entrées en apprentissage par niveau de formation de l'apprenti



Source Dares

Répartition des entrées en apprentissage par secteur d'activité de l'employeur



Source Dares

MALGRÉ LE MOUVEMENT SOCIAL DE FIN D'ANNÉE, L'ACTIVITÉ PARTIELLE RECULE ENCORE EN 2018

Les demandes d'activité partielle sont adressées par anticipation des difficultés liées à la conjoncture économique, mais aussi suite à des intempéries ou un sinistre. En 2018, la Direccte a accepté environ 1 300 demandes de recours à l'activité partielle, soit une baisse de 7 % par rapport à 2017. **Environ 4,4 millions d'heures ont été demandées en 2018 dans le cadre du dispositif, soit plus de 360 000 heures de moins que l'année précédente.** Le recul des demandes d'autorisations aurait été plus important sans le mouvement social des gilets jaunes qui a débuté mi-novembre. L'Occitanie est la 1^{ère} région de France métropolitaine à mobiliser l'activité partielle pour ce motif avec environ 10 % des autorisations nationales. Les demandes ont été particulièrement importantes en fin d'année dans le commerce et les transports. Le commerce concentre à lui seul 85 % des heures autorisées sur les mois de novembre et décembre et au niveau sectoriel le plus fin, les hypers et supermarchés totalisent 60 % des heures autorisées.

Toutes les heures demandées ne sont pas utilisées par les entreprises : en 2018, environ 840 000 heures ont été consommées dans le cadre de l'activité partielle. Ce nombre est largement en deçà du record de 2009 qui avoisinait les 3 millions d'heures consommées et continue de diminuer depuis 3 ans (-29 % par rapport à l'année dernière après -14 % en 2017 et -16 % en 2016).

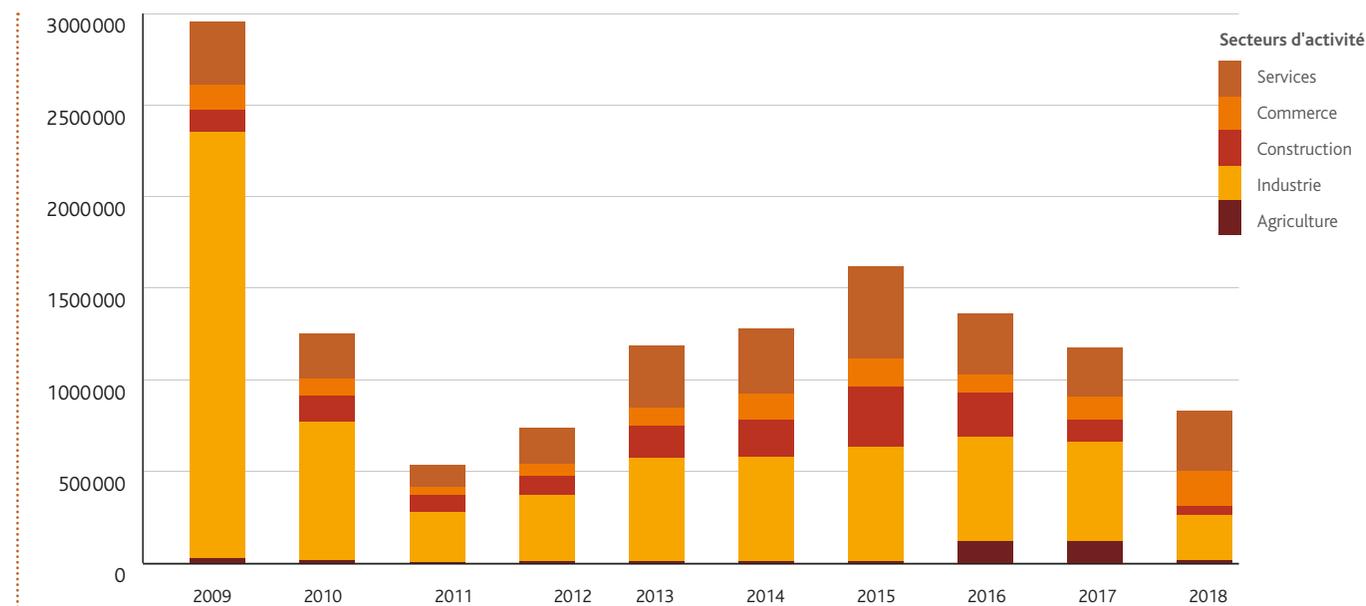
La construction et l'industrie ont diminué de plus de moitié leur consommation d'heures d'activité partielle par rapport à 2017 (respectivement -57 % et -55 %). En revanche, dans les services, le recours à l'activité partielle a augmenté de 22 % et de 54 % dans les commerces, secteur le plus impacté par le mouvement social.

L'industrie qui était le secteur le plus consommateur d'heures d'activité partielle est ainsi supplanté cette année par les services qui concentrent 40 % des heures consommées en 2018, notamment les entreprises de l'hébergement et de la restauration qui a consommé 17 % du volume total d'heures d'activité partielle.

La conjoncture économique explique la plus grande part du recours à l'activité partielle (41 %) mais ce motif est en diminution au profit des difficultés d'approvisionnement et des autres motifs exceptionnels se rapportant au mouvement des gilets jaunes.

Géographiquement, l'activité partielle est nettement moins concentrée que l'emploi. En 2018, l'Hérault arrive en tête avec 143 000 heures non travaillées, soit 17 % de l'ensemble des heures consommées alors qu'en termes d'emploi, le département concentre 20 % de l'emploi de la région. Viennent ensuite le Gard et l'Aude avec près de 130 000 heures puis la Haute-Garonne qui comptabilise 107 000 heures (soit 13 % des heures consommées contre 31 % en termes d'emploi). Les départements de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne consomment chacun entre 50 000 et 75 000 heures.

Nombre d'heures non travaillées par secteur d'activité



source : DGEFP / ASP - Dares

BILAN

du marché du travail
en 2018

RÉGION OCCITANIE

Retrouvez cette brochure sous format électronique, sur les sites internet :

www.occitanie.direccte.gouv.fr

Rubrique : Études et statistiques

www.observatoire-emploi-occitanie.fr

Rubrique : Marché du travail > Bilan du marché du travail